

A TOUS LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

(TRES IMPORTANT)

1) **VOTRE ASSEMBLEE GENERALE :**

Votre attention est attirée sur la période où les licenciés sont autorisés à effectuer leur éventuelle demande de changement d'association.

En effet, une mise en garde s'impose à savoir :

LES ASSEMBLEES GENERALES DES ASSOCIATIONS doivent se tenir AVANT LE 30 NOVEMBRE 2012 et le dossier de demande de ré-affiliation déposé au CIF AVANT CETTE DATE BUTOIR, faute de quoi :

- a) **A compter du 1^{er} Décembre 2012** aucune opposition ne pourra être formulée par votre association à l'encontre des licenciés pratiquants souhaitant quitter celle-ci, ces derniers étant libres à son égard et ce jusqu'à sa ré-affiliation effective.
- b) **En outre, pour pouvoir participer à l'Assemblée Générale Régionale comportant un scrutin pour renouveler le comité directeur, prévue le Samedi 19 Janvier 2013, le dossier de ré-affiliation devra être déposé au C.I.F. AVANT LE 7 DECEMBRE 2012, date limite.**

2) **LES COULEURS DES MAILLOTS :**

Si vous envisagez de modifier les couleurs de votre association ou leurs dispositions, il convient que vous présentiez la maquette impérativement au secrétariat du C.I.F., **AVANT LE DEPOT DE VOTRE DOSSIER DE REAFFILIATION POUR 2013 ET AVANT DE PASSER VOTRE COMMANDE.** Cette recommandation concerne également les nouvelles associations affiliées au titre de **2013**.

3) **VOS ORGANISATIONS :**

Même si la saison 2012 n'est pas encore terminée, il convient désormais de se préoccuper du **CALENDRIER ROUTIER 2013** en prévoyant d'ores et déjà vos éventuelles épreuves que vous envisagez d'organiser la saison prochaine. Les diverses modalités seront communiquées en leur temps sur notre site.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons les périodes des **vacances scolaires 2013**.

D'HIVER : du samedi 02 mars au lundi 18 mars 2013 matin.

De PRINTEMPS : du samedi 27 avril au Lundi 13 mai 2013 matin.

D'ETE : à partir du samedi 6 Juillet.

Jean Pierre PEGURRI
Secrétaire Général du CIF/FFC